

## Une première dans les médias radios non commerciaux

# RVM crée sa **coopérative d'auditeurs**

Comment **mobiliser les habitants** autour d'un média associatif de proximité ?  
Comment **pérenniser** une radio de territoire entièrement dépourvue de publicité ?

**Pour répondre à ces deux questions, Radio Valois Multien a décidé d'innover en créant une  
« coopérative d'auditeurs ».**

**F**ondée en 1984, RVM (pour Radio Valois Multien) est une radio associative créée « par les habitants pour les habitants », avec quelques partis pris assumés : tendre son micro à toutes celles et ceux qui font bouger le Valois, utiliser la radio comme outil éducatif et culturel, favoriser le vivre ensemble et faire vivre un espace collectif de paroles citoyennes sur les territoires du Valois et du Multien. Elle s'appuie pour cela sur une charte rédactionnelle qui affirme son indépendance et ses valeurs (téléchargeable sur <http://www.radio-valois-multien.fr/lassociation/documents-de-referance>).

**F**ace à la difficulté de faire vivre un média de proximité **entièrement dépourvu de publicité**, RVM a choisi d'innover en lançant **le 4 octobre 2014** une « **coopérative d'auditeurs** ». En intégrant les auditeurs à son projet, l'association souhaite poursuivre sa modeste (et formidable) mission : témoigner de la vie quotidienne dans le Valois et le Multien, donner voix à ceux qui agissent et inventent les mondes d'aujourd'hui et de demain.

**I**l s'agit de montrer que le slogan « *une radio par les habitants pour les habitants* » n'est pas une vaine formule ; il s'agit aussi de donner à chacun la possibilité de soutenir financièrement, fut-ce très modestement, un projet radiophonique associatif et citoyen qui crée du sens.

**L**e droit d'entrée minimum dans la « coopérative d'auditeurs », fixé à un niveau très bas pour ne pas créer de barrières infranchissables pour les plus modestes, équivaut à la prise en charge d'une heure de diffusion par an, soit une participation annuelle de 6 € (lire document de présentation joint).

**RVM est soutenue** par le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, la Communauté de Communes du Pays de Valois, le Conseil général de l'Oise, le Conseil régional de Picardie et par de nombreuses communes de sa zone de diffusion. En 2014, 50 associations et 20 collectivités sont également adhérentes à l'association RVM.

**Pour tous renseignements : Jean-Damien TERREAUX – 06 72 88 29 43 – [jeandamien.terreaux@gmail.com](mailto:jeandamien.terreaux@gmail.com)**